

Cotisation forfaitaire mensuelle 2010 (en euros)			
		Part ouvrière	Part patronale
Ardennes	Polyculture élevage de toute nature, CUMA, entreprises de travaux agricoles	41,26 €	22,21 €
	Paysagistes non cadres	22,35 €	22,35 €
Marne	Polyculture élevage de toute nature, CUMA, entreprises de travaux agricoles	41,26 €	22,21 €
	Viticulture	xx	xx
	Paysagistes non cadres	22,35 €	22,35 €
Meuse	Polyculture élevage, production de fruits, travaux agricoles d'aménagement ruraux et forestiers, CUMA, maraîchage, horticulture et pépinières	22,51 €	4,61 €
	Paysagistes non cadres	22,35 €	22,35 €